



GRIESHEIM PRÈS-MOLSHEIM

Relevé des décisions du Conseil Municipal

Séance du vendredi, 14 décembre 2018

Sous la présidence de M. Christophe FRIEDRICH, Maire

CREATIONS D'EMPLOIS PERMANENTS

Le conseil municipal décide de créer les emplois suivants :

- Adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps complet
- Adjoint administratif de 1^{ère} classe à temps non complet avec une durée hebdomadaire de service rémunéré de 28h
- Adjoint technique principal de 1^{ère} classe à temps complet

EXERCICE DU DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Le conseil municipal décide de ne pas exercer le droit de préemption pour les biens cadastrés :

Section	N°	Contenance
AK	403	14,10 ares
AK	404	2,71 ares

ES ENERGIES STRASBOURG/TRESOR PUBLIC/COMMUNE: CONVENTION TRIPARTITE RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE DU PRELEVEMENT POUR LE PAIEMENT DES FACTURES

Le conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention tripartite relative à la mise en œuvre du prélèvement pour le paiement des factures d'électricité entre ES Energies Strasbourg, la trésorerie d'Obernai et la commune de Griesheim-près-Molsheim.

Informations concernant :

- Prochain conseil municipal : 25 janvier 2019
- Pumptrack
- Rue du Moulin



Le Maire,

Christophe FRIEDRICH